

FEDERATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET TOURISTIQUES DES RETRAITES DU NORD PAS DE CALAIS PICARDIE

COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2015

Présents : Mr PAULETTE Jean-Paul, Mr Francis DE BLOCK Mme Eliane LENAIN, Mr DAMELINCOURT Jean-Marie, Mme Corinne LIBAN, Mr Claude ROUZE, Mme Josie DE BLOCK, Mme Ginette VANGREVELINGHE, Mr Alain DUTHOIT, Mr Pierre TISSERAND, Mr Francis GALOIS, Mr ESCUDIER Jean-Baptiste, Mme DELCUZE, Mr RICHARD Michel, MR KETELS Pierre, Mr Christian BRETON, Mr Gérard COLAS, Mr Bernard GUILLAUME, Mr LEMAIRE Jean, Mme SCHNEMANN Ginette, Mr BLANQUART Robert, Mr SENECHAL.

Excusés : Madame DELOBE, Monsieur GOLLIOT.

L'assemblée se tient dans la salle de conférence mise à notre disposition par l'organisateur du salon « SENIOREVA » elle débute à 10 h 40.

Notre Président, Monsieur Paulette, souhaite la bienvenue aux participants.

RETOUR SUR NOTRE CONSEIL D'ADMISITRATION DU 24 AVRIL 2015

Aucune observation n'étant faite le compte rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE ET BILAN PAR LE TRESORIER (documents joints)

Notre trésorier, Claude Rouze nous informe que les comptes sont maintenant contrôlés et validés par un Censeur (et non plus par un contrôleur au compte). Les vérifications des comptes sont faites par sondage. Il commente alors le rapport fait par le Censeur, Monsieur Gazzera (voir annexe 2).

Monsieur Damelincourt rappelle qu'au cours du conseil d'administration du 27 04 2015, Monsieur Galois, Vice-Président de l'ACTR de l'Avesnois, avait signalé que le solde du compte de l'ACTR de l'Avesnois serait versé à la Fédération, il demande où en est la situation.

Monsieur Galois nous informe qu'au décès de Madame Hourbette, Présidente, il a plusieurs fois demandé à Mesdames Taverne et Dorge, qui s'impliquaient énormément dans le fonctionnement de l'association, de reprendre la Présidence. Aucune d'elles ne souhaitait le faire. Bien que l'association fonctionnait très bien, c'est avec regret que la décision fut prise au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la clôturer l'association.

Toutes les démarches ont été faites à la Sous-Préfecture, à la Banque et à la compagnie d'assurance et le solde des comptes ont été reversé pour un montant de 873 € 72 + 75 € 56 au compte de la Fédération.

Monsieur Galois regrette cette fermeture malgré les efforts faits pour la pérenniser, il regrette aussi que la Fédération n'ait pu l'aider par l'obtention d'une subvention.

Monsieur le Président demande à l'assemblée d'approuver les comptes de la Fédération.
Aucune observation n'étant faite, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Président signale que la CARSAT est de plus en plus près de la Fédération, des plaquettes ont été réalisées. Elles présentent au dos les coordonnées des associations. Un bulletin d'inscription y a été joint, à envoyer à l'association concernée.

Pendant le salon, dans le Village de la CARSAT, il est possible d'envoyer les demandeurs vers l'association.

La Fédération a un emplacement sur le dit Village, et l'ACTR de Lille y a un stand particulier.
Il remercie Mesdames Lenain et Liban de tenir le stand de la Fédération.

Notre secrétaire, Madame Liban, remercie les services Relations Publiques de la CARSAT pour l'aide apportée.

Monsieur le Président souhaite revoir les relations avec le service Imprimerie de la CARSAT. Il aimerait aussi que les nouveaux retraités soient informés de l'existence des associations, et que soient dynamisés les anciens retraités.

Après le salon, le reste des plaquettes sera réparti dans les différentes associations. Un tirage des affiches sera refait, en un format plus petit.

Monsieur Ketels, de l'ACTR de Lille, demande s'il n'est pas possible de joindre une plaquette à l'envoi de la notification d'attribution de la pension.

Monsieur le Directeur de la CARSAT signale que l'envoi des dites notifications se fait au plan national, il n'est donc pas possible d'y joindre des documents supplémentaires.

Toutefois, des plaquettes seront mises à la disposition des agences retraites

Monsieur Escudié précise que la promotion des plaquettes pourra être faite lors des entretiens avec les futurs retraités.

Monsieur Le Président demande à l'assemblée si elle approuve ces décisions.

Aucune observation n'étant faite, les décisions sont approuvées à l'unanimité.

MOUVEMENTS DANS LES ASSOCIATIONS

ACTR02

Monsieur Lemaire, Président, demande de bien vouloir l'excuser du courrier envoyé à Monsieur le Président concernant un de ses adhérents qui attend avec impatience le remboursement de frais médicaux engagés lors d'un voyage à l'étranger. Après discussion, il apparaît que la réclamation concerne la CPAM et non la CARSAT. L'intéressé n'aurait pas souscrit d'assurance.

Dans le cadre des animations, l'assurance souscrite par l'association couvre par convention les incidents survenant au cours des activités. En ce qui concerne les voyages, une assurance est prévue en cas d'incidents survenant au cours du voyage. Toutefois, pour les pays européens, une carte européenne est à demander à la CPAM. Elle est valable un an.

En ce qui concerne les dépassements d'honoraires, la CPAM rembourse selon la tarification réglementaire, il appartient à l'assuré de s'adresser à sa mutuelle.

Par ailleurs, l'association se porte bien malgré le vieillissement des adhérents (entre 75 et plus de 85 ans). Les plus jeunes retraités ayant participé à une activité avec les plus âgés ne reviennent plus. La publicité va sans doute aider les associations.

ACTR ARTOIS

Madame Schnemann enregistre quelques nouvelles adhésions, surtout grâce à l'activité QI CONG. Les autres activités ont toujours la même fréquentation : atelier « mémoire », promenade, scrabble, duplicate et jeux divers.

Par contre, les sorties sont presque toujours annulées faute de participants. Quant au voyage annuel, il n'a obtenu que 15 inscriptions cette année.

Madame Schnemann présente le cas d'une adhérente qui souhaite une attestation afin d'obtenir le remboursement de sa cotisation par sa mutuelle, cette disposition figurant dans les avantages de cette mutuelle moyennant certaines conditions. Monsieur le Président précise que nous n'entrons pas dans ces conditions.

LILLE FLANDRES

Monsieur Ketels est satisfait de la documentation faite par la CARSAT. Seul problème est la liste des activités pouvant être mises en place par les associations. Il aurait peut-être fallu mettre un encart pour chaque association indiquant leurs activités. En effet, toutes les associations n'organisent pas toutes les activités citées dans la publicité.

Il est très satisfait du stand qui lui a été attribué lors du salon « Senioreva », il était très bien placé. Il a enregistré 80 adhésions supplémentaires. Le nombre d'adhérents fin 2015 va atteindre 555 personnes, soit une augmentation de 18 %.

Pour les autres associations, il leur souhaite de pouvoir participer à d'autres manifestations de ce genre dans leur secteur.

Il signale que les membres de son conseil d'administration ont chacun une fonction bien précise. Un bulletin est créé six fois par an. En complément au conseil, une équipe de 9 bénévoles aident à la bonne marche des activités, qui présentent un éventail très ouvert : sorties, voyages, bowling, broderie, théâtre, concert, conférence...

En ce qui concerne les sorties et voyages il s'agit de sorties d'une, deux ou trois jours ; pour les voyages il s'agit de cinq à dix jours. Parfois, il faut doubler le nombre de groupes.

Les activités diverses rencontrent un accueil assez modéré.

Il a pu obtenir l'aide de la Mairie de Lille: prêt de salles à la Maison des Associations, à la Mairie annexe pour les conférences.

Pour toutes ces activités, les membres du bureau travaillent tous les jours et les décisions sont toutes prises avec l'ensemble du conseil soit 9 personnes.

ACTR RX TG VA

Monsieur Escudié projette de se faire aider pour la reprise de cette association. Monsieur Damelin court rappelle qu'il n'y a plus personne inscrite à cette section .

Monsieur Escudié a contacté Monsieur le Maire de Linselles qui est prêt à l'aider.

Il a aussi pris contact avec messieurs les Maire de Roubaix et Tourcoing. Il attend une réponse de leur part.

ACTR ABBEVILLE

Monsieur Delcourt ayant démissionné, c'est Madame Delcuze qui a accepté de reprendre la Présidence. Elle avait demandé à Monsieur Delcourt de l'aider pendant un an, malheureusement, son état de santé ne lui permet pas de continuer.

Toutefois, l'association se porte bien, elle compte 520 adhérents. Cette année 1200 personnes ont participé aux diverses activités.

Elle souhaite que les adhérents lui fassent confiance et continuent de participer..

ACTR LITTORAL

Monsieur Sénéchal, représentant Monsieur Golliot, précise que la situation est la même que celle de 2014. Toutefois, il craint que si l'activité « mémoire » disparaissait, il n'y aurait plus d'association. Une subvention avait été demandée mais elle n'a pas été suivie d'effet.

Monsieur Damelin court rappelle que la salle que nous occupons doit être libérée pour 12 heures, une conférence devant y être donnée.

Monsieur De Block, Directeur de la CARSAT, précise qu'il soutient la Fédération et ses Associations, tout

doit être fait pour qu'elles continuent leurs activités.

Il va faire créer un site internet avec une adresse mail. Madame Liban va faire connaître les adresses mail des associations afin qu'elles figurent sur le site.

Ce site pourrait être couplé avec la branche vieillesse et l'atelier d'impression qui seraient mis à disposition.

Monsieur De Block présente Monsieur Blanckaert Antonin de l'action sanitaire et sociale de la CNAV, intéressé par notre action.

Il souhaite aussi un rapprochement avec la Fédération AROC, Association des Retraites de l'Occitanie, dont Madame De Block Josie est Présidente.

Monsieur le Directeur remercie de l'accueil reçu. Il accorde un intérêt important aux activités mises en place, activités qui permettent aux retraités d'avoir une retraite active et ainsi de conserver leur autonomie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40. Les participants sont invités à partager l'apéritif et le repas.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

J.P. PAULETTE

C. LIBAN

CL. ROUZE